MODALITES OPERATION MICHELIN "DEPASSEZ LES FRONTIERES" Michelin vous rembourse jusqu'à 30€! Du 01 juin au 31 juillet 2015

- 1. La Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, au capital de 504 000 004 euros, dont le siège social est situé Place des Carmes Dechaux, 63000 Clermont Ferrand, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont Ferrand sous le numéro 855 200 507, organise une opération intitulée : « Dépassez les frontières» (ciaprès dénommée « l'Opération ») du 01 juin au 31 juillet 2015 inclus consistant en une offre de remboursement partiel différée sous forme de virement bancaire dont les conditions et modalités sont indiquées ci-après : 10€ remboursés pour l'achat d'1 pneu, 30€ remboursés pour l'achat simultané (même jour, même enseigne, même facture, même nom) de deux pneus parmi les gammes cités ci-dessous.
- 2. Offre valable du 01 juin 2015 au 31 jullet 2015 et réservée aux particuliers (ci-après dénommés « les Participants ») domiciliés en France métropolitaine (corse incluse). L'offre est limitée à une participation par personne (même nom et même prénom et même adresse) pour l'achat d'un pneu ou de deux pneus.
- 3. Pour bénéficier de l'offre Michelin et obtenir votre remboursement :
 - A. ACHETEZ entre le 1 juin 2015 et le 31 juillet 2015 un ou deux pneus Michelin parmi les gammes suivantes : MICHELIN Pilot Road 4 / MICHELIN Pilot Power 3 / MICHELIN Anakee III / MICHELIN Commander II / MICHELIN Power SuperSport Evo.
 - B. INSCRIVEZ VOUS OBLIGATOIREMENT sur le https://frbnl.motopromo2015.michelin.com avant le 11 août 2015 en cliquant sur le drapeau de votre pays de résidence puis sur « Participer ».
 - C. TELECHARGER votre facture d'achat et vos informations bancaires (IBAN et BIC) directement sur le site.
- 4. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre demande conforme.
- 5. La facture doit être nominative, entière, porteuse d'un numéro clair sous peine de nullité.

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, hors délai, hors zone géographique (achat et/ou résidence) ou portant sur des références non comprises dans l'offre sera considérée comme nulle.

- 6. Pour prétendre au remboursement de 30€, l'achat des 2 pneus doit avoir lieu dans la même enseigne, le même jour et doit apparaître sur la même facture.
- 7. Conformément à loi «informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent à tout moment d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des informations à caractère personnel les concernant. Pour exercer ces droits, ils peuvent s'adresser à Manufacture Française des Pneumatiques Michelin 2R promo 2015 Bât A2 / 2ème étage place des Carmes 63000 Clermont-Ferrand France.

La collecte des données personnelles des participants est obligatoire pour participer à cette opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression

des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputées renoncer à leur participation dans la mesure où le remboursement sera rendu impossible. Les informations collectées dans le cadre de la participation à cette opération sont destinées exclusivement aux sociétés Michelin* et aux prestataires agissant pour son compte.

8. Michelin ne saurait encourir aucune responsabilité si, en cas de survenance d'événements indépendants de sa volonté et, notamment, sans que cette énumération soit limitative, si l'Opération ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bogue, de perturbation du réseau, d'une intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), elle était amenée à annuler l'Opération, à l'écourter, la proroger, la reporter ou en modifier les conditions. De même, Michelin décline toute responsabilité en cas d'incident technique empêchant la connexion d'un Participant au site visé à l'article 3 ci-dessus ou entraînant la perte, le retard, l'envoi vers une mauvaise adresse ou un enregistrement incomplet des données dans le formulaire de participation du Participant concerné.

Michelin ne peut être tenu pour responsable de toute information incorrecte, fausse et/ou répréhensible émise, soit par un ou plusieurs Participant(s), soit par tout équipement ou programme associé à l'organisation ou utilisé dans l'organisation de l'Opération.

9. La participation à cette Opération implique l'acceptation pure et simple par les Participants, sans restriction ni réserve des présentes Modalités. Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application des présentes Modalités seront tranchées par Michelin qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fraudes avérées.

*Société Michelin : Manufacture Française des pneumatiques Michelin